



## Le bassin du Congo : Espace de richesse, terre des hommes et de culture

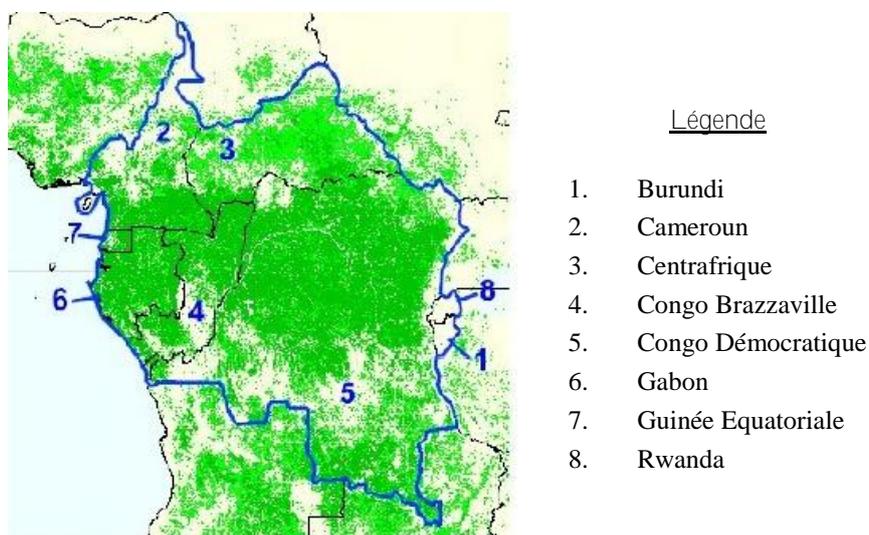
### 1. Pourquoi le bassin du Congo ?

Le développement durable est l'une des préoccupations majeures du Cesbc. Aussi, le bassin du Congo, une des plus importantes réserves biologiques de la planète, apparaît comme un territoire idéal pour des réflexions sur l'utilisation de ses ressources aux bénéfices de ses populations sans compromettre l'avenir.

### 2. Un espace physique

Vaste région forestière compacte et d'un seul tenant d'environ 230 millions d'hectares, le bassin du Congo est la seconde forêt tropicale au monde en termes de surface après l'Amazonie. Sa superficie représente environ 6 % de la surface forestière mondiale. Les forêts du bassin du Congo se situent majoritairement au Cameroun, au Gabon, en Guinée-Equatoriale, au Congo-Brazzaville et en République Démocratique du Congo (RDC) et couvrent une petite partie de la République Centrafricaine, comme le montre la carte ci-dessous.

Figure 1. Le bassin du Congo



Source : FAO, (2003), La gestion durable des forêts tropicales en Afrique centrale, Recherche d'excellence, Rome, Etude FAO 143, Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.fao.org/dorep/006/y4853f01.htm>

Pour concilier et préserver les impératifs du développement durable et ceux de la protection de la forêt, une coopération régionale et internationale a été mise en place. Dans ce contexte, le bassin du Congo c'est également vingt-neuf organisations gouvernementales et non gouvernementales (y compris la COMIFAC, c'est-à-dire la Conférence des ministres des forêts de l'Afrique Centrale), regroupées dans « le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo » (PFBC).

Le « Partenariat pour les forêts du bassin du Congo » est une IT II (Initiative de type II). Les IT II ont pour objectif la mise en œuvre de l'Agenda 21 adopté au Sommet de la Terre de Rio en 1992. Les IT II sont un des résultats importants du Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) de Johannesburg, fin août 2002.

Ces actions de « second type » consistent en une série de partenariats orientés vers l'action devant permettre de transcrire dans les faits les engagements politiques (qui relèvent, eux, du « premier type »). Ce sont des projets de coopération en partenariat multi-acteurs, avec un champ thématique et géographique précis. Les modalités particulières de ces partenariats (objectifs, calendrier, suivi, coordination et mécanisme de mise en œuvre, accords de financement et de transfert de technologie, etc.) sont élaborées.

Le bassin du Congo est partie prenante au Traité de la Commission des forêts d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et au Plan de convergence qui le sous-tend. Ce plan est le cadre de référence pour la mise en œuvre du partenariat sur les forêts du Bassin du Congo. Ces textes forment le socle juridique et le cadre de référence de la promotion de la gestion durable des forêts en Afrique centrale.

Sous cet angle, le bassin du Congo s'élargit donc à quatre autres pays de la sous-région : l'Angola (qui partage la forêt du Mayombe avec les deux Congo), le Burundi et le Rwanda (membres de la Conférence des écosystèmes de forêts denses humides d'Afrique Centrale), et São Tomé & Príncipe (partie prenante au Programme ECOFAC).

Le concept de pays associés n'a donc aucune connotation politique. Il est retenu ici pour distinguer les pays qui font partie géographiquement du bassin du Congo (Cameroun, Centrafrique, Congo Brazzaville, Congo Démocratique, Gabon, Guinée Equatoriale) et que les institutions internationales actives dans le domaine de la conservation de la nature reconnaissent comme tels, des États qui participent aux instruments plus élargis tels que CEFDHAC et ECOFAC.

### 3. Un espace humain, une terre des hommes

Le bassin du Congo au sens large comptait 126 millions d'habitants en 2005 dont près de la moitié en République démocratique du Congo. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 47 % environ de la population totale. Quant à la population féminine, elle constituait 51,2% du total.

Pendant près d'un demi-siècle (1950-2000), le bassin du Congo a connu une augmentation soutenue de sa population, avec des taux de croissance oscillant entre 2,8 et 3,5 % conduisant à un doublement de la population tous les 20 ou 25 ans selon les pays. La croissance nette de la population a commencé à marquer le pas à partir de la deuxième moitié des années 90 sous l'influence de plusieurs facteurs : la transition démographique (qui semble être apparue plutôt que prévu par les démographes dans certains pays), la crise économique et le développement de la pauvreté. A ces facteurs s'ajoutent l'impact des maladies endémiques en pleine résurgence et surtout l'explosion du VIH/SIDA.

La décélération de la croissance démographique devrait ainsi faire passer les taux de croissance de la population à 2,6 % en moyenne jusqu'en 2025, et à moins de 2 % au-delà de cette date. Compte tenu de cette évolution, comme le montrent les projections réalisées par les Nations Unies, la population du bassin du Congo devrait passer à 214 millions en 2025 et 347 millions en 2050 (voir le tableau 1).

**Tableau 1. Evolution de la population du bassin du Congo de 1950 à 2050**  
(en 1000 habitants)

	1950	2005	2015	2025	2050	Population urbaine (en % du total)			Taux de croissance démographique annuel (en %)	
						1975	2003	2015	1975-03	2003-15
Angola	4 148	15 941	20 947	26 829	43 501	17,4	35,7	46,7	2,8	2,8
Burundi	2 456	7 548	10 617	17 003	25 812	3,2	10,0	14,6	2,3	3,4
Cameroun	4 466	16 322	19 040	21 620	26 891	26,9	51,4	59,9	2,6	1,6
Centrafrique	1 314	4 038	4 647	5 269	6 747	33,7	42,7	50,3	2,3	1,4
Congo	808	3 999	5 441	7 404	13 721	34,8	53,5	59,3	3,2	3,1
Congo Démocratique	12 184	57 549	78 016	103 224	177 271	29,5	31,8	39,7	2,9	3,0
Guinée Equatoriale	226	504	627	762	1 146	27,1	48,0	58,2	2,7	2,2
Gabon	469	1 384	1 605	1 809	2 279	40,0	83,7	89,1	2,9	1,5
Rwanda	2 162	9 038	1 1262	13 374	18 153	4,0	18,5	40,5	2,5	2,1
São Tome & Principe	60	157	192	225	295	27,3	37,8	40,3	2,1	2,1
Total	28 293	116 480	152 394	197 519	315 816	23,8	34,1	43,1	2,8	2,6

Source : Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat, World Population Prospects : The 2004 Revision and World Urbanization Prospects : The 2003 Revision, <http://esa.un.org/unpp>.

#### 4. Un espace politique

La situation politique et sociale est certainement l'identité caractéristique qui unit les différents pays. Les Etats appartenant à cet espace sont nés dans les années 60 et 70 après plus d'un siècle de colonisation par les puissances occidentales (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Portugal et Royaume Uni). Depuis leur indépendance, les régimes politiques qui ont vu le jour dans ces Etats (...) sont marqués une violence politique récurrente. Sur cet espace que D. Darbon qualifie de « grande ceinture des crises » (bloc formé par l'ensemble des Etats allant de l'Angola au Soudan et à la Somalie), « l'ingouvernabilité est devenue la règle » ; sur cet espace, des *états de nature* hobbesiens y ressurgissent dans la violence, créant des situations de guerre civile permanentes.<sup>i</sup> Conséquence : des régions entières échappent à toute autorité.

La confiscation de l'Etat et du pouvoir par une poignée d'individus et l'étouffement des libertés individuelles et collectives ont fait le lit de l'instabilité politique chronique. À son tour, cette instabilité a été le prétexte à l'avènement des régimes autoritaires. La répression qui en découle a, dans la plupart des cas, débouché sur des violences extrêmes et les guerres civiles. « Partout ..., la guerre et le recours à la violence se sont imposés au point de rendre l'Etat inexistant et de détruire [...] l'essentiel des infrastructures » économiques et sociales

Cette violence a pris un aspect structurel avec la formation de milices et autres groupes armés, signe que l'Etat n'arrive plus à assurer le monopole du pouvoir. « Tout se passe comme si l'on était en présence de populations qui ont perdu tous leurs points de repère et les valeurs sur lesquelles s'appuie tout groupe social. Cette désintégration est en soi révélatrice de la fragilité du ciment culturel qui est censé assurer la cohésion de la Nation et de l'Etat [...] ».

#### 5. Un espace économique et social

Avec près de 3 millions de Km<sup>2</sup> d'hectares forêt dense riche en essences diverses, des millions d'hectares de terres arables très peu exploitées, d'immenses réserves en sources d'énergies, des hydrocarbures et des minerais de toutes sorte (or, diamant, cobalt, zinc, manganèse, cuivre, uranium, etc.), le bassin du Congo concentre une grande partie des ressources naturelles de la planète. En dépit de ces richesses exceptionnelles, un ensemble de contraintes et de blocages affectent le potentiel de développement économique.<sup>ii</sup> La rente

que procure l'exploitation des ressources naturelles a créé une économie essentiellement de consommation au détriment de la production.

Les énormes ressources naturelles du bassin du Congo, convoitées par toutes sortes d'acteurs (étatiques et privés, nationaux et extranationaux) sont devenues une des causes principales des conflits dans la région. Les affrontements ont eu et ont pour objectif le contrôle des matières premières stratégiques. Les ressources naturelles structurent l'activité sociale et économique d'une grande partie de la population qui en tire l'essentiel de ses moyens de subsistance. Leur contrôle pèse donc de façon prégnante sur la construction et la gestion du politique. C'est pourquoi les joutes politiques exacerbées par un exercice du pouvoir fondé sur la prédation de l'économie et l'accaparement de tous les privilèges par le groupe dirigeant, et donc sur l'exclusion des autres communautés, sont très âpres. Elles se terminent toujours par des règlements de compte sanglants.

«C'est sur ce terrain qu'a germé la violence dont les protagonistes sont en fait les marginaux, les laissés pour compte de cette machine à exclure qu'aura été l'État... Cet État ayant désormais volé en éclats, toutes les structures sociales s'étant désagrégées, chacun a été amené à s'abriter derrière des groupes armés...»<sup>iii</sup> Partout, la guerre et le recours systématique à la violence se sont imposés, engendrant le délitement des systèmes de socialisation.<sup>iv</sup> Dans ce contexte, la construction de l'économie et le développement économique est passée sont passés au second plan.

Pour leur développement, les pays se tournent ainsi vers les capitaux extérieurs. En dépit des politiques très généreuses mises en œuvre pour attirer l'investissement direct étranger (IDE), ce dernier n'a pas répondu en masse à l'appel des dirigeants de la région. L'essentiel des flux d'IDE va vers les enclaves d'extraction de la rente : le secteur forestier, les mines et le pétrole.<sup>v</sup> Certes, de nombreux autres facteurs jouent dans l'arbitrage des investisseurs, par exemple le niveau des infrastructures et l'importance des dépenses d'éducation qui déterminent le niveau de qualification du capital humain, le rendement, etc. Ces variables n'ont pas d'effets significatifs sur les flux d'IDE en Afrique centrale<sup>vi</sup> voire en Afrique subsaharienne.<sup>vii</sup> Les investisseurs étrangers sont plutôt attentifs aux risques politiques.

Tableau 2. Flux d'investissement direct étranger, dans les pays du bassin du Congo  
(millions de USD)

	1997	1998	1999	2000	2001	Total	%
Angola	411,7	1 113,9	2 471,0	879,0	1 119,0	5 994,6	85,57
Guinée Equatoriale	20,0	24,0	120,0	120,0	88,0	372,0	5,31
Cameroun	45,0	50,0	40,0	31,4	75,0	241,4	3,45
Congo Brazzaville	-11,9	117,8	134,6	-75,2	59,1	224,4	3,20
Tchad	11,0	16,0	15,0	15,0	80,0	141,0	2,01
Gabon	-311,3	146,6	-156,6	251,8	200,0	130,5	1,86
Congo Démocratique	-44,4	61,3	11,3	23,1	31,9	83,2	1,19
São Tome & Principe	0,1	0,4	0,2	11,7	0,0	13,7	0,20
Total des flux	124,2	1 532,0	2 636,3	1 259,0	1 454,10	7 005,6	100,0

Note : Les chiffres négatifs signifient exportation nette de capitaux.

Source : UNCTAD World Investment Report 2002. Pour les détails sont disponibles sur le site <http://www.unctad.org>.

Cette concentration sectorielle de l'IDE se double d'une concentration géographique. Par exemple sur la période 1998-2001, l'Angola (premier producteur de pétrole de la région) a attiré six des sept milliards de dollars d'IDE de la région, ce qui correspond à 85,57 % des entrées totales de la région (voir le tableau 2). Ce pays est également la première destination de l'IDE en Afrique entre 1999 et 2003, si on fait exception de l'année 2001 qui a vu l'Afrique du Sud accueillir un niveau record d'IDE estimé à 6 789 millions de dollars américains contre 2 146

millions de dollars pour l'Angola. Pendant cette période, l'Angola a accueilli 8 854 millions de dollars d'IDE contre 10 698 millions pour l'Afrique du Sud et 5 520 millions pour le Nigéria.

Les secteurs qui n'intéressent pas l'IDE (secteurs hors rente) sont totalement délaissés. Victimes du désinvestissement depuis des décennies, ils ne tiennent plus qu'une place négligeable dans beaucoup de pays. C'est le cas de l'agriculture qui occupe pourtant plus de la moitié de la population dans le bassin du Congo. Des secteurs qui étaient dans le passé la base de l'économie stagnent voire périclitent. Les conséquences sont telles qu'au Congo Brazzaville et au Gabon, la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (PIB) est descendue à moins 10 % du total au cours de la période 1984-2004. Ces pays sont ainsi obligés de recourir aux importations pour améliorer les disponibilités alimentaires et nourrir leur population. Leur volume n'a cessé d'augmenter depuis les années 60.

Tableau 3. Croissance annuelle du PIB par habitant  
(en %)

Pays	1975-2003	1990-2003
Angola	-1,1	0,4
Burundi	-0,9	-3,5
Cameroun	-0,5	0,2
Centrafrique	-1,5	-0,4
Congo	-0,1	-1,4
Congo Démocratique	-4,9	-6,3
Guinée Equatoriale	11,2	16,8
Gabon	-1,5	0,4
Rwanda	-0,5	Nd
São Tome & Principe	-0,5	-0,2
Afrique sub-saharienne	-0,7	0,1

Source : PNUD, 2005, Rapport mondial sur le développement humain 2005, New York, Tableau 14 : Paramètres économiques, p. 280.

Le modèle de développement mis en œuvre par la plupart des pays du bassin du Congo polarise les investissements publics dans les centres urbains. Ce choix couplé à la marginalisation des zones rurales est à la base de flux migratoires importants qui vident les zones rurales de leurs éléments les plus actifs au profit des villes. Elle fonctionne donc comme une pompe aspirante.

Les nouveaux migrants viennent ainsi grossir des villes largement saturées et confrontées à des problèmes insolubles en matière d'infrastructure, de logement, d'emploi, d'environnement, de sécurité, etc. Des franges importantes de la population sont ainsi exclues de l'accès aux services sociaux de base (soins de santé et médicaments essentiels, éducation, eau potable, électricité, etc.). A l'antagonisme interne à la classe politique il faut maintenant ajouter l'antagonisme « privilégiés-exclus ».

Dans ce contexte, s'est mis en place un cocktail politico-social explosif. Sa manifestation la plus visible et la plus spectaculaire est l'émergence, depuis la fin des années 80, du phénomène de pillage de masse. Celui-ci revient avec récurrence à chaque convulsion politique. Là où la violence s'est installée, le potentiel économique a été hypothéqué et la stabilité politique et sociale compromise. Alors sont apparues des situations d'extrême pauvreté qui sont devenues structurelles et aggravées par la recrudescence des maladies.

En ce qui concerne la pauvreté, la situation est relativement proche dans tous les pays. La pauvreté se caractérise particulièrement par une très faible accessibilité des populations aux services sociaux de base, par des disparités entre zone urbaine et zone rurale d'une part, entre les hommes et les femmes d'autre part.

En matière de santé, les pays du bassin du Congo partagent globalement les mêmes contraintes et les mêmes faciès épidémiologiques. La situation est caractérisée par « des phénomènes morbides à fort potentiel de létalité. Il s'agit des maladies qui sont à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté, notamment le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose, les maladies pouvant être évitées grâce à la vaccination, la trypanosomiase humaine, la fièvre hémorragique à virus Ebola, etc. »<sup>viii</sup> Par ailleurs, le délabrement des infrastructures, l'insuffisance des moyens humains et financiers, la faiblesse des revenus de la population limitent l'accès aux services de santé. Même les personnes disposant des revenus suffisants pour se soigner ne peuvent pas accéder aux soins et aux médicaments essentiels. « La dégradation des soins sanitaires s'explique également par la faible accessibilité à l'eau potable, par la sous-alimentation ou par une alimentation non équilibrée. La majorité de la population a recours aux eaux de surface, aux puits plus ou moins aménagés à la qualité des eaux incertaine. Les populations sont ainsi exposées aux maladies hydriques, une des premières causes de mortalité chez les enfants de 0 à 5 ans.

Sur le plan alimentaire, à l'exception du Gabon, partout ailleurs l'apport journalier de calories par habitant se situe à un niveau inférieur à 2400 calories exigé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les déficiences calorifiques limitent les capacités énergétiques des populations, leur épanouissement ainsi que leurs possibilités de contribuer efficacement au développement économique et social de leurs pays.

Dans le domaine de l'éducation, la situation demeure très éloignée des objectifs de l'éducation de base pour tous prônée par l'UNESCO. Les taux bruts de scolarisation à tous les niveaux restent faibles parce qu'une proportion importante d'enfants en âge scolaire est exclue de l'éducation.<sup>ix</sup>

La violence, la pauvreté, la misère et le délitement de la plupart des institutions ont donc pour résultat l'affaiblissement des capacités productives. Les éléments les plus dynamiques de la société (les femmes et les jeunes) sont ceux qui paient un lourd et douloureux tribut. Les pays du bassin du Congo cumulent ainsi les handicaps qui bloquent leur développement.

La région n'a jamais connu de périodes de croissance économique continue depuis la fin des années 60. Chaque fois que cette croissance a été au rendez-vous, elle a été immédiatement absorbée par la croissance, plus forte, de la population. Ce qui explique la baisse du revenu réel par habitant observée au cours de la période 1975-2003 et, par ricochet, l'élargissement de la pauvreté avec comme au Cameroun, Congo Brazzaville, au Congo démocratique, en Centrafrique, un recul du développement humain (voir le tableau 4). Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), huit des onze Etats de la région appartiennent au groupe des pays à faible Indice de développement humain.

Tableau 4. Indicateur de développement humain

Pays	Rang en 2003 sur 177 pays	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2003
Guinée Equatoriale	121	-	-	0,483	0,500	0,518	0,641	0,655
Gabon	123	-	-	-	-	-	-	0,635
São Tome et Principe	126	-	-	-	-	-	-	0,604
Congo Brazzaville	142	0,452	0,499	0,540	0,526	0,531	-	0,512
Cameroun	146	0,416	0,463	0,505	0,514	0,494	0,500	0,497
Rwanda	159	0,342	0,388	0,401	0,340	0,335	0,435	0,450
Angola	160	-	-	-	-	-	-	0,445
RD du Congo	167	0,414	0,423	0,431	0,422	0,393	-	0,385
Burundi	169	0,265	0,311	0,345	0,353	0,324	-	0,378
Centrafrique	171	0,343	0,364	0,386	0,383	0,367	-	0,355

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005, pp. 237-238.

## 6. Un espace de culture

Le bassin du Congo bénéficie d'une grande homogénéité au niveau de la population. Elle est constituée essentiellement de tribus appartenant au groupe Bantou. Les pygmées, très minoritaires, retirés dans la forêt profonde influencent peu ou prou la vie culturelle active du reste de la population. Cette homogénéité s'explique par les flux migratoires des peuplades. Les peuples Bantou seraient venus de Nubie en longeant la côte Est de l'Afrique pour s'installer en Afrique australe. Certaines tribus seraient alors remontées vers le Nord par la côte Ouest pour s'installer dans les zones forestières du bassin du Congo, pour y créer des royaumes, délogeant les peuples qui s'y trouvaient avant et les confinant dans les forêts.

Beaucoup de ces tribus, avant le partage de l'Afrique par les puissances occidentales à la Conférence de Berlin (15 novembre 1884 - 26 février 1885), étaient des sujets et des vassaux de mêmes entités administratives et politiques. A titre d'exemple, le Royaume du Kongo s'étendait du nord de l'Angola au sud du Congo Brazzaville. Au sud du Royaume du Kongo, on retrouvait le Royaume d'Angola, et au nord, le Royaume Téké qui s'étendait du Congo Démocratique au Gabon. Quant aux royaumes vassaux comme celui de Loango, il s'étendait jusqu'au sud du Gabon. Des ethnies comme les Bomitaba, les Fang, les Kongo, les Ndzebi, les Peulh, les Téké, les Vili, etc., se sont donc trouvées partagées entre plusieurs Etats à la suite du partage colonial. Ce qui explique le fait que plusieurs langues locales sont également transfrontières : le swahili (RDC et Afrique de l'Est), le lingala (les deux Congo), le kongo (Angola et les deux Congo) du kikonga ya l'Etat (nom donné au Congo démocratique) également appelé Munukutuba au Congo Brazzaville), le téké (Gabon et les deux Congo), le Fang (Gabon-Guinée Equatoriale-Cameroun), le Vili (Congo Brazzaville-Gabon), etc. Partout dans le bassin du Congo, on observe également les mêmes *religions traditionnelles* comme le buiti, le mvét, le djembé, le dzobi, le lemba, etc.

Les échanges commerciaux et culturels, favorisés par les réseaux très denses formés par les principaux fleuves et leurs affluents étaient fructueux entre ces royaumes. Les cours d'eau ne constituaient pas réellement une barrière entre les populations ; ils étaient plutôt des axes de communication et d'échanges. Cela permit de comprendre l'apparente et relative facilité ayant permis au « pacifique » explorateur français Pierre Savorgnan de Brazza de quitter le port de Libreville plus haut à l'Ouest et de rallier par voie fluviale et terrestre le cœur même du Royaume de Makoko et de fonder le poste de M'Foa sur la rive droite du fleuve Congo ; de comprendre aussi l'itinéraire de l'explorateur Stanley le « Bula matadi » qui, pour le compte du roi Belge Léopold II, est parti de la côte orientale de l'Afrique, toujours par le réseau fluvial, s'est retrouvé sur la rive gauche du fleuve Congo presque au même endroit.

Cette origine commune explique peut-être que les langues et les dialectes nombreux n'ont jamais été un frein à l'épanouissement culturel de peuples de cet espace. Le fait que la plupart de ces pays aient adopté après les indépendances le français comme langue officielle a été de beaucoup pour cimenter le lien culturel entre les peuples.

On notera également :

- au niveau littéraire

La prolifération d'écrivains du bassin du Congo utilisant la langue française pour peindre la vie quotidienne de la société de l'Afrique centrale et dénoncer la « mocherie » de l'après indépendance : Francis Bebey, Mongo Beti, Kenjo Jumbam, Sony Labou Tansi, Emmanuel Dongala, Sylvain Mbemba, Henri Lopès, Alain Mabanckou, etc., pour ne citer que ceux qui ont été lauréats au niveau des prix littéraires internationaux.

- en matière de musique

La place prépondérante prise par le lingala dans les années soixante comme langue de la musique a permis la communion culturelle des populations et de voir cette langue s'étendre hors des frontières de l'Afrique centrale. Des orchestres prestigieux tels OK Jazz et son chef charismatique Franco, l'Africain Jazz et le grand Kalle, l'Africain Fiesta et l'incontournable guitariste « Docteur Nico », les Bantous de la Capitale, etc., ont contribué à faire du lingala, pendant plusieurs décennies, la langue musicale la plus usitée en Afrique ainsi qu'à imposer la « rumba » et la « soukous » au niveau international.

De même depuis les années 70, Manu Dibango a fait du makossa camerounais un standard incontournable des discothèques internationales. Mélange entre le highlife ghanéen, la musique traditionnelle et le jazz, le makossa se décline en de nombreuses variations instrumentales (sanza, guitare électrique, synthétiseur, etc.). Son *Soul Makossa* a été repris de nombreuses fois par des artistes de renommée mondiale comme Michael Jackson.

D'autres artistes qui ont fait la renommée des musiques et rythmes des pays du bassin du Congo peuvent être cités. La liste qui suit est simplement donnée à titre d'exemple. Elle n'est pas exhaustive. Pour une information plus détaillée prière de voir la page dédiée par pays :

au Cameroun : Francis Bebey, Sam Fantomas, Petit Pays ;

au Congo Brazzaville : Franklin Boukaka, Jean Serge Essou, Nganga Edo, Nkouka Célestin, Nino Malapet, Pamelou Mounka, les frères Mountouari, Alphone Ntaloulou, Zoba Casimir alias Zao, Nzongo Soul, Trio Majesi, etc.

au Congo Kinshasa : Bowane, Evoloko Joker, Wendo Kolosoy, Tabou Ley, Kofi Olomide, Papa Wemba, Pépé Kalé, Mbilya Bel, Pongo Love, Thala Muanaa, Nyoka Longo, Werra Son, Redy Amisi, Madilu System, Lutumba, Dewayon, etc.

au Gabon : Pierre Claver Akendengue, Olivier N'gom a, Hilarion N'Guéma, Vyckoss Ekondo, Aziz Inanga, Pierre Emboni, Christian Makaya dit Mackjoss, Claude Damas Ozimo, Martin Rompavet, Ondeno Rébieno, Patience Dabany, Julien Nziengui Mouele, Makaya Madingo, Efferol, Angèle Assélé, Angèle Révignet, Paola, Dominique Douma, Stéphanie Afene, Etienne Madama, etc.

en Angola : Sam Magwana.

en Centrafrique : Jean-Marc Lesoi, Jean Magalet, Dominique Eboma, Prosper Mayele, Bekpa, et Jimmy Zakari alias Jimmy de l'Hawaïenne. Ces figures, particulièrement Jimmy, ont participé à la création de la rumba congolaise. En effet Jimmy Zakari avait évolué tantôt à Brazzaville et tantôt à Léopoldville où il fut le professeur de Franco Luambo Makiadi.

Jimmy (Centrafrique), Paul Kamba (Congo) et Wendo Kolosoy (RDC) sont les vrais précurseurs de la rumba congolaise.

Et que dire de l'École de peinture de Poto-poto ? Son rayonnement international montre la vitalité de l'Art naïf qualifié de « primitif » dans cette zone.

---

Notes :

<sup>i</sup> Mianzenza, A. D., Préface de l'ouvrage de Samuel Mawété (2004), *L'éducation pour la paix en Afrique subsaharienne. En jeux et perspectives*, L'Harmattan, Paris, p. 9.

<sup>ii</sup> Darbon, D., « Afrique subsaharienne. Frémissements dans l'expectative », in *Risque Pays 2001*, Le MOCI, Paris, 2001, p. 321.

<sup>iii</sup> Albert Bourgi, « Reprofiler l'État africain démocratique », Centre d'étude rémois des relations internationales, Faculté de Droit et de Science Politique, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2000.

- 
- <sup>iv</sup> Matokot-Mianza, S., (2003), *Viol dans les conflits armés et thérapies familiales. Cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 174 pages.
- <sup>v</sup> Voir également CNUCED, (2005), *Le développement économique en Afrique. Repenser le rôle de l'investissement étranger direct*, New York et Genève, Document UNCTAD/GDS/AFRICA/2005/1, 129 pages.
- <sup>vi</sup> Dzaka-Kikouta, TH. et Bitemo-Ndiwulu, X., « L'impact du rôle économique de l'Etat sur l'attractivité du territoire des PVD : cas des pays miniers et pétroliers d'Afrique », Communication présentée aux 7<sup>èmes</sup> journées scientifiques du réseau *Analyse Economique et Développement de l'AUF*, Paris, les 7 et 8 septembre 2006, 19 pages.
- <sup>vii</sup> Asiedu, E. (2002), "On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries : Is Africa Different ? ", in *World Development*, Vol. 30, n°1, pp.107-119.
- <sup>viii</sup> Organisation de Coordination pour la Lutte contre les Endémies en Afrique Centrale, Termes de référence du processus d'élaboration du rapport sur la situation sanitaire en Afrique Centrale, Secrétariat Général, Yaoundé, 2003.
- <sup>ix</sup> CEA, (2002), « Profil de la pauvreté en Afrique centrale », in Les Economies de l'Afrique centrale 2002, Addis Abeba Commission Economique pour l'Afrique et Centre de Développement Sous-Régional pour l'Afrique, pp. 87-100.